

Communications des sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1913)**

Heft 131

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La nouvelle convention avec la Société suisse des Beaux-Arts, faite pour une période de 3 ans, est approuvée et signée. Elle atteint pour nous le but pratique de la garantie d'un jury composé d'artistes, excluant les laïques (à l'exception du président). Nous estimons que si cela est d'un grand avantage pour nous tous, ce l'est aussi pour le public lui-même et nous sommes heureux de constater une fois de plus que cette idée est de mieux en mieux comprise.

Diverses questions restaient encore à l'ordre du jour, malheureusement le temps a fait défaut et plusieurs de celles-ci durent être renvoyées à plus tard. C'est ainsi que le projet d'une Caisse de secours pour artistes, présenté par la Société suisse des Beaux-Arts, n'a pu être cette fois encore discutée que sommairement et devra être repris plus tard.

La séance, commencée à 2 heures, est levée à 7 heures et demie.

Le secrétaire central.



Propositions pour les Juries de Munich et du Turnus.

C'est la liste de propositions pour le salon fédéral 1912 qui a été adoptée comme liste de propositions pour Munich et pour le Turnus 1913.



M. F. Hodier, officier de la Légion d'honneur.

Chacun a pu lire dans les quotidiens la nomination de notre président central, M. *Ferdinand Hodler* au grade d'*officier de la Légion d'honneur*. Nous lui présentons à cette occasion nos plus vives félicitations.



Expositions.



Turnus 1913.

Exposition de la Société suisse des Beaux-Arts.

(Invitation Art Suisse n° 130), ouverture le 27 avril 1913 à Solcure.

Bulletins d'adhésion jusqu'au 4 avril, envoi des œuvres jusqu'au 12 avril. Pour tout renseignement s'adresser à M. C. *Imhof*, Turnussekreterär, Winterthur.

Exposition de la Société des P. S. & A. S. au Kunsthaus, à Zurich, novembre 1913.

(Voir communication du Comité central).

Exposition Internationale de Munich 1913.

(Section suisse).

Première inscription « Date fatale : 15 janvier ».

Inscription définitive et vote : 14 mars.

Envoi des œuvres à Bâle du 16 au 23 mars

Jury à Bâle le 4 avril.

Exposition préliminaire de Bâle du 11 au 26 avril.

Emballage et expédition des œuvres du 26 avril au 2 mai.

Arrivée des œuvres à Munich : 15 mai.

Ouverture de l'Exposition le 1^{er} juin.

Exposition Ed. Bucher.

Bronzes d'animaux. Galerie Boutet de Monvel, 18, rue Tronchet, Paris, du 27 mars au 15 avril.



Communications des Sections.



Lettre d'Argovie.

La Section d'Argovie s'est réunie en Assemblée générale le 8 décembre 1912 à Schinznach-Dorf, et ses membres s'y trouvaient être presque au complet.

Le Comité a été composé comme suit :

Président : E. Bolens
Vice-président et Secrétaire : M. Burgmeier
Caissier : H. Steiner
Suppléant : G. Müller

Il a été décidé de soumettre au Comité central, en vue de la prochaine assemblée, une proposition demandant de remettre le prix des estampes annuelles pour les membres actifs à fr. 5 — au lieu de fr. 20 —.

A partir du 15 février 1913 jusqu'à nouvel avis, le vice-président, M. Burgmeier, remplacera le président. Toutes les communications des sections et du secrétaire central doivent en conséquence être adressées à M. *Max Burgmeier*, peintre, Aarau.

M. BURGMEIER.



Lettre de la Section de Paris.

Dans sa séance du 29 janvier la Section de Paris a renouvelé le mandat de son Comité.

Président : } Ed.-M. Sandoz.
Trésorier : }
Secrétaire : } M. Kæhlin.
Archiviste : }

La Section présente M. *Schiess* de Bâle comme candidat (Expositions : Neuchâtel 1912, Paris, Munich).

Le 29 à 8 heures du soir a eu lieu le banquet annuel de la Section de Paris et de l'Association des artistes suisses à Paris. Plus de 50 personnes ont pris part à cette joyeuse fête.

M. et M^{me} Schreiber, conseiller de la Légation avaient, eu l'amabilité de présider ce dîner à titre d'amis. Plusieurs journaux s'étaient fait représenter et nombreux sont les membres de la presse qui sont venus spontanément se joindre à nous et ont déjà dit notre assistance à leurs lecteurs. Un grand nombre de musiciens nous ont fait le plus grand plaisir par leurs inlassables productions, et je tiens à dire merci à tous ceux qui ont fait quelque chose pour notre petit groupe qui tient à vivre et à se développer à Paris.

Ed.-M. SANDOZ.



Bibliographie.



Albert Welte, von *W. L. Lehmann*, Neujahrsblatt der Zürcher Kunstgesellschaft für 1913.

La plaquette éditée par la Société des Beaux-Arts de Zurich et consacrée à *Albert Welte* (illustrée, d'un hors-texte en couleurs, de seize planches et de vingt-deux illustrations), est une biographie complète et définitive de ce peintre, dont la lecture captivante fait honneur à son auteur M. Lehmann. Nombreuses sont déjà les publications sur ce maître trop tôt disparu qui se fait aimer toujours davantage, à mesure que l'on apprend à le connaître mieux. L'auteur a puisé à ces sources et a recueilli une foule de renseignements intéressants et inédits auprès des amis et principalement auprès de la mère de l'artiste, pour nous présenter une œuvre définitive et nous ne saurions trop la recommander à tous ceux que peut intéresser une personnalité d'artiste de la valeur de feu Albert Welte.